

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE VOLONTARIAT et de SERVICE CIVIL VOLONTAIRE

Catégories	Conditions	sites d'informations générales	relais locaux
SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN - SVE	De 18 à 26 ans; départ préparé avec des structures d'envoi ; accueil dans structures de tous les domaines ; contrat de 6 à 12 mois ; indemnité de 140 à 210€ fixée selon le pays ; logement et nourriture fournie par structure d'accueil ; couverture sociale.	Agence Française du Programme Européen Jeunesse - SVE Maryvonne Le Bloas 11, rue Paul Leplat 78160 Marly le Roi 01 39 17 27 51 lebloas@injep.fr + Correspondant PEJ dans les DRDJS	Foyer des Jeunes Travailleurs Tarbes Tel : 05.62.38.91.20 Direction Départementale Jeunesse et Sports - Tarbes contact : Béatrice Lagrange Tel : 05.62.93.04.37 ou 05.62.93.00.32
VOLONTARIATS MILITAIRES	De 18 à 25 ans ; période probatoire 3 mois puis 12 à 18 mois renouvelables, solde et couverture sociale. discipline dans la cadre militaire à respecter.	Ministère de la Défense et Bureau du Service National http://www.defense.gouv.fr/sites/saga/votre_espace/jeunes_et_japd/feuille_aux_questions/apres_la_japd	Délégué Militaire Départemental Colonel Nabias Tel : 05.62.56.80.73 ou CIRAT Adjudant Chef Brethe Tel : 05.62.56.80.64
VOLONTARIAT CIVIL DE PREVENTION DE SECURITE ET DE DEFENSE CIVILE	Même système que pour les volontariats militaires, pour intégrer les sapeurs pompiers ; indemnité mensuelle 629.76 € et couverture sociale + si possible hébergement en foyer-logement.	Ministère de la Défense et Bureau du Service National + Prendre contact avec le service départemental des pompiers	Service Départemental d'Incendie et Secours des Hautes-Pyrénées à Bordères Sur l'Echez Arnaud Dufaure Tel : 05.62.38.18.00
CADETS DE LA REPUBLIQUE	De 18 à 26 ans ; formation qualifiante de 12 mois adjoint de sécurité + préparation du concours de gardien de la paix ; indemnité mensuelle 597€.	Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr/documentation/dossiers/cadets_republique.pdf	ENSAPN 86 chemin du commandant Joël Le Goff 31000 TOULOUSE Tel : 05.62.12.80.00 Fax : 05.61.15.07.29
VOLONTARIAT CIVIL DE COHESION SOCIALE ET DE SOLIDARITE	De 18 à 28 ans ; consulter la Préfecture pour connaître les structures agréées ; associations ou collectivités locales pour des projets d'intérêt général et non-lucratifs ; agrément pour le domaine, l'association et le volontaire ; contrat de 6 à 24 mois ; environ 627,51 euros d'indemnité ; logement et nourriture en nature possibles ; couverture sociale.	Ministère de la Jeunesse et des Sports et de Vie Associative Direction de la Vie Associative et des Emplois et Formations jean-marie.raynaud@jeunesse-sports.gouv.fr 01 40 45 97 85 Documents et dossier téléchargeables sur le site : http://www.paris.pref.gouv.fr/demarches/demarches.htm 01 49 28 41 91 ou 41 07	Direction Départementale Jeunesse et Sports - Tarbes contact : Virginie Foucault Tel : 05.62.93.04.37 ou 05.62.93.26.24

Catégories	Conditions	sites d'information générales	relais locaux
VOLONTARIAT DE SOLIDARITE INTERNATIONALE	Plus de 18 ans ; expatriation organisée par les associations spécialisées et agréées par l'Etat (MAE) ; accueil dans structures de tous les domaines de développement ou urgence humanitaire ; contrat de 2 ans, maximum 6 ans ; indemnité minimum 100€, maximum fixé selon le pays.	CLONG Volontariat (Comité de Liaison des ONG du Volontariat) Laurie CHAMBON 14 passage Dubail - 75010 Paris 01 42 05 63 00/Fax 01 44 72 93 73 clong@clong-volontariat.org http://www.clong-volontariat.org/	---
VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE (VIE) ou EN ADMINISTRATION (VIA)	De 18 à 28 ans, le plus souvent très diplômés (pour 75% : bac +5) ; contrat de 6 à 24 mois ; expatriation effectuée dans des entreprises françaises à l'étranger, ou des structures dépendant du MAE ou du MINEFI, sous tutelle de l'Ambassade de France, indemnité de 1100 à 2900€ selon l'affectation.	Centre d'Information sur le Volontariat International (CIVI) 77 boulevard Saint-Jacques 75998 PARIS CEDEX 14 0810 10 18 28 http://www.civiweb.com/	---
VOLONTARIAT CIVIL A L'AIDE TECHNIQUE (VCAT, spécifique à l'Outre-Mer)	De 18 à 28 ans au minimum bac +2 ; contrat 12 mois renouvelable 1 fois ; mission en Outre Mer (DOM – COM – Nouv. Calédonie et TAAF) pour le développement scientifique, économique, administratif, sanitaire et social, éducatif et culturel ; secteur public ou organismes privés dépendant MOM ; indemnité 623€ + couverture sociale+éventuelle indemnité supplémentaire.	Prendre contact avec la préfecture, le haut commissariat du lieu d'affectation souhaité ainsi que l'administration supérieure des TAAF ou de Wallis et Futuna. http://www.outre-mer.gouv.fr/outremer/front (Rubrique Infos pratiques, VCAT)	---
SERVICE CIVIL VOLONTAIRE Loi 31 mars 2006	De 16 à 25 ans; contrat de 6, 9 ou 12 mois d'au minimum 26h/semaine ; engagement du jeune dans 1 structure agréée et financée par l'ANCSEC (pour les volontariats 90% de l'indemnité versée par l'association + 100€ pour accompagnement individualisé + 75€ formation aux valeurs civiques) ; création d'une charte, d'un brevet SCV et d'une carte d'identité SCV ; intégration dans les dispositifs déjà existants. Système spécifique pour les jeunes en difficulté « défense 2 ^{ème} chance ».	Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ANCSEC) Valable pour volontariat associatif, Contrat d'Accompagnement à l'emploi, VCCSS, VCAT (structures à agréer), et probablement automatiquement pour VSI, VIA, VPSDC, défense 2 ^{ème} chance et cadets de la république. Consulter le site http://www.servicecivilvolontaire.fr	ANCSEC 81 boulevard Carno B.P. 7163 31072 Toulouse cedex 7 pierre.stecker@ancsec.gouv.fr Tel : 05.62.30.36.70
VOLONTARIAT ASSOCIATIF	Plus de 16 ans ; 24 mois maximum ; mission d'intérêt général ; indemnité fixée par contrat (montant maximum fixé par décret + prise en charge possible des frais hébergement et nourriture + couverture sociale.	Ministère de la Jeunesse et des Sports et de Vie Associative Direction de la Vie Associative et des Emplois et Formations jean-marie.raynaud@jeunesse-sports.gouv.fr 01 40 45 97 85	Direction Départementale Jeunesse et Sports - Tarbes contact : Virginie Foucault Tel : 05.62.93.04.37 ou Tel : 05.62.93.26.24